

Municipal
Jotham Viladoms
078/712.35.17
Surveillant de la
déchèterie
Rémy Pochon
078/603.27.25



MEMENTO DES DECHETS
Molondin - Chêne-Pâquier
HORAIRE DE LA DECHETERIE
Mercredi: de 17h30 à 18h30
Samedi: de 09h30 à 11h00



Municipal
Thomas Weisflog
079/464.67.89
Surveillant de la déchèterie
Rémy Pochon
078/603.27.25

Déchets		Remarques	Collectes
Urbains incinérables		Déchets incinérables (non recyclables) pouvant entrer dans un sac poubelle (papier souillé, briques de boissons, plastiques mous, couche culotte ...). Dans les sacs taxés STRID.	Déchèterie : conteneur Chêne-Pâquier : conteneur au bas du village (fontaine) Molondin : conteneur près de la grande salle
Encombrants incinérables		Déchets incinérables de plus de 50 cm de côté (moquettes, matelas, bois imprégné, meubles, sagex, skis, ...). Le bois est à réduire au maximum afin de gagner de la place dans la benne. Les objets volumineux qui ne peuvent être réduits (par ex. canapé) sont à évacuer directement chez STRID.	Déchèterie : benne incinérables et benne à bois ou chez STRID ¹
Compostables		Déchets de jardin : plantes, gazon, feuilles, paille, branchages, ... Il est vivement conseillé de faire du compost privé.	Déchèterie, compost ou collecte porte à porte
Papier		Journaux, enveloppes, imprimés et correspondances, magazines (sans emballage plastique), annuaires téléphoniques. Le carton doit être plié, le papier assemblé et mis dans la benne afin de prendre le moins de place possible.	Déchèterie : benne à papier
Carton		Tout le carton d'emballage : boîtes en carton, carton ondulé, enveloppes en carton, papier d'emballage. Pliez svp.	Déchèterie : benne à papier
Verre		Bouteilles à boissons et bocaux. Trier par couleur. En cas de doute, mettre au verre vert.	Déchèterie : conteneur à verre Chêne-Pâquier : conteneur au village (ancien local du feu)
PET		Admis : Bouteilles de boissons uniquement, avec logo PET Non admis : Bouteilles d'huile et de vinaigre, emballages de produits cosmétiques, à déposer dans les sacs poubelles	Déchèterie : conteneur PET
Flaconnages		Bouteille de lait et tous les flacons plastiques avec bouchon. Flacons de produits ménagers : adoucissant, produit vaisselle, shampoing, douche, ...	Déchèterie benne plastique
Encombrants métalliques		Objets non électriques avec plus de 50% de métal. Tous les gros objets métalliques, sommiers, casseroles, outils, vélos, mobilier métallique. Mettre aux encombrants les éléments combustibles (tissu, caoutchouc, ...).	Déchèterie : benne à métaux
Fer blanc		Boîtes de conserve : rincer dans la dernière eau de vaisselle (si besoin). Ecrasé à la déchèterie par vos soins.	Déchèterie : conteneur spécifique
Aluminium		Cannettes, tubes et barquettes. Pas d'emballages composites. A séparer soigneusement du fer blanc. Ecrasé à la déchèterie par vos soins.	Déchèterie : conteneur spécifique
Capsules Nespresso		Attention : les capsules en plastique ne sont pas recyclables.	Déchèterie : conteneur spécifique
Textiles		Textiles usagés, chaussures et jouets. Emballés dans un sac plastique.	Déchèterie : conteneur textura
Inertes		Porcelaine, faïence, vitres, miroirs, briques, béton concassé, terre, gravats, plâtre, ciment. L'éternit n'est pas admis.	Déchèterie : benne d'inertes
Pierres		Voir avec le Municipal de votre commune.	
Appareils électriques et électroniques		Appareils électroniques de bureau et de loisirs (ordinateurs, imprimantes, scanners, téléphones, chaînes Hi-Fi, téléviseurs, etc.), aspirateurs, robots ménagers, jouets, machines et équipements de sport électriques.	En priorité : reprise par les fournisseurs ou chez STRID ¹
Appareils électroménagers		Appareils frigorifiques, cuisinières, machines à laver, fours micro-ondes, ...	Reprise par les fournisseurs ou chez STRID ¹
Déchets spéciaux ménagers		Peintures, solvants, spray aérosol, acides, bases, déchets avec mercure, liquides et solides non identifiants, phytosanitaires. Ne jamais les jeter dans la poubelle ou dans la cuvette des WC. Ils doivent être neutralisés avant d'être éliminés.	} Reprise par les fournisseurs ou collecte itinérante par STRID (5x/an) ²
		Batteries de véhicules, piles au plomb, accumulateurs.	
		Médicaments : ne jamais les jeter dans la poubelle ou dans la cuvette des WC	
		Huiles minérales : moteur et engrenage, vidange, hydraulique. Huiles végétales : friteuse, glycérine, salade, machine à coudre.	
		Ampoules et néons : ampoules économiques, ampoules LED, ampoules au mercure, néons.	
Pneus		Payant. Prix sur demande.	STRID ¹
Cadavres d'animaux		Ne pas enterrer les dépouilles de plus de 10 kg.	Clos d'équarrissage d'Yverdon 024 425 25 23

¹ Des cartes d'accès au centre de tri STRID d'Yverdon sont disponibles sur demande auprès des greffes (frais à votre charge).

² Les dates de collectes sont disponibles sur les sites internet des communes et sont également communiquées dans les tout-ménages.

Pour toutes quantités importantes de déchets, merci de vous adresser au préalable au surveillant de la déchèterie. La Municipalité - janvier 2023